

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 48 (1922)
Heft: 3

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enfin, la résistance R_t , mesurée dans les conditions nécessaires pour éliminer les causes d'erreur que nous venons de signaler, est reliée à la dureté Brinell Δ par l'expression

$$R_t = 0,2\Delta - 13.$$

(Bille de 10 mm., charge de 3000 kg, durée : 15 secondes.)

Puissantes stations de télégraphie sans fil.

Après avoir publié une série de remarquables études sur les tubes à décharge électronique et sur les puissantes stations radiotélégraphiques françaises de Sainte-Assise et de Croix-d'Hins, le *Génie civil* décrit, dans ses numéros des 14 et 21 janvier, la station de New-Brunswick (Etats-Unis), caractérisée par un alternateur à haute fréquence, système Alexander, de 200 kilowatts, entraîné par un moteur asynchrone de 600 HP et excitant directement l'antenne pour une émission d'ondes de 13 600 kilomètres.

NÉCROLOGIE

J.-J. Sulzer-Imhoof.

Né en 1855, à Winterthur, M. Sulzer-Imhoof, après s'être muni de la double maturité littéraire et scientifique, du diplôme d'ingénieur-mécanicien de l'Ecole polytechnique fédérale et avoir poursuivi ses études, pendant un an à l'Ecole polytechnique de Dresde, fit un stage dans les usines de Carels frères, à Gand, de Lobnitz et Cie, à Renfew et de Napier et Fils, près de Glasgow. De retour à Winterthur, en 1883, il entre dans l'entreprise de ses cousins MM. Sulzer-Steiner, Sulzer-Grosmann et Sulzer-Ziegler dont il devait devenir l'associé, en 1888. Attaché d'abord au département des machines à froid, il cumula après la mort de R. Ernst, en 1890, cet emploi avec la direction du département des machines à vapeur et de la construction des bateaux.

Dès 1897, pressentant le bel avenir qui était réservé aux moteurs Diesel, il entreprend et mène à bien, avec l'aide de ses collaborateurs, au milieu d'une foule de difficultés surmontées à force de science et de ténacité, la construction de ces machines dans laquelle la maison Sulzer s'est acquise une réputation universelle. C'est surtout pour consacrer l'active et fructueuse contribution de M. Sulzer-Imhoof aux progrès du moteur Diesel que l'Ecole polytechnique fédérale lui a conféré le grade de docteur *honoris causa*.

M. Sulzer, qui avait quitté, en 1920, pour des raisons de santé les fonctions de président du « Holding » *Entreprises Sulzer S. A.* et de vice-président de la *Société Sulzer Frères*, est mort à Winterthur le 6 janvier dernier.

Un ami, le colonel Bridel, a rendu, dans le *Winterthurer Tagblatt*, du 11 janvier, un bel hommage à l'énergie et à l'esprit d'entreprise de M. Sulzer, à son indéfectible bonté envers ses collaborateurs et subordonnés et à sa discrète bienfaisance.

CARNET DES CONCOURS D'ARCHITECTURE

Concours pour un bâtiment d'école cantonale, à Winterthur.

Ouvert aux architectes zuricois et aux architectes suisses établis dans le canton de Zurich depuis le 1^{er} janvier 1919 au moins.

Terme : 30 juin 1922.

Récompenses : 20 000 francs à répartir entre 5 à 6 projets et 12 000 francs pour achat de projets intéressants.

Les demandes de renseignements doivent être adressées par écrit à la *Direction des Travaux publics du canton de Zurich* jusqu'à la fin de février, au plus tard. Prix du programme du concours et du plan de situation au 1 : 500, Fr. 10.

SOCIÉTÉS

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Communications du Secrétariat.

Le *Comité Central*, dans sa séance du 12 septembre 1921, a approuvé un *Complément du tarif des honoraires pour travaux d'architecture* (N° 102) présenté par la commission des normes. Ce complément est vendu par le Secrétariat au prix de 10 cent.

L'assemblée des délégués du 14 janvier a nommé membre du C. C. M. *Paul Vischer*, architecte à Bâle, qui remplacera M. E. Payot, démissionnaire.

La même assemblée a approuvé le règlement du *groupe professionnel des ingénieurs s'occupant de travaux en béton*, ainsi que des normes pour les *ouvrages en linoléum* (N° 133) et pour les *installations sanitaires* (N° 132). (Pour ces normes s'adresser au Secrétariat, prix 25 cent.)

Dans sa séance du 13 janvier il a nommé secrétaire de la S. I. A. M. *Max Zschokke*, ingénieur à Zurich.

Le départ de M. Andreae chagrinerait tous ceux qui, ayant eu affaire à lui, ont pu apprécier l'aménité de son commerce et l'activité qu'il a déployée au profit de la S. I. A. Au moment de prendre congé de lui, nous nous souvenons, dans un sentiment de reconnaissance, qu'il a contribué plus que personne au succès du « Cours sur l'organisation économique du travail », fait à Lausanne en octobre 1921. (Réd.)

Association des Anciens Elèves de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne.

Plusieurs jeunes ingénieurs de la promotion de 1921 sont encore en quête d'un emploi. Pour tous renseignements s'adresser au président de l'Association, M. *Em. Gaillard*, à Lausanne.

BIBLIOGRAPHIE

Niederdruck-und Hochdruckanlagen in der Schweiz und im Ausland (Voir *Bulletin technique* du 21 janvier 1922, page 23).

L'entreprise *Locher & Cie* nous informe qu'elle a dû porter à fr. 24.— le prix de cet ouvrage.